Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 35 (1897)

Heft: 38

Artikel: A propos de la chasse : les vertus de la bécasse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196454

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEU

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER PALUD, 24, LAUSANNE

ontreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Montreux.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1 se janvier, 1 se avril, 1 se juillet et 1 se octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A propos de la chasse.

LES VERTUS DE LA BÉCASSE

La bécasse qui visite nos bois humides dele commencement d'octobre jusqu'au mois d'avril ne s'est recommandée à notre attention, du moins jusqu'à présent, que par l'exquise délicatesse de sa chair. Nos préoccupations à son endroit n'ont pas été au-delà de la fusiller, et de la manger à point; ses mœurs nous étaient inconnues.

Un naturaliste suédois a fait dernièrement une étude spéciale de ce gibier si cher aux gourmets, et rapporte sur ses vertus des détails fort intéressants.

Constatons d'abord que Monsieur de Buffon a complètement égaré l'opinion publique sur le compte de la bécasse en affirmant que ses voyages ne se font qu'en hauteur, dans la région des airs, et non en longueur, comme ceux des autres oiseaux de passage. Beaucoup, il est vrai, vont passer la saison d'été sur de hautes montagnes, telles que les Alpes et les Pyrénées, au-dessous de la région des neiges; on en a trouvé sur les sommets de l'Atlas. Quelques-unes même restent sédentaires dans nos bois, aux environs des sources qui ne gèlent jamais. Cependant la masse de la nation, quand vient la saison des amours, se sauve à tired'aile vers les régions polaires hantées par les canards et les pingouins.

Il paraît que dans cette tête étroite, sans cervelle, emmanchée d'un long bec, éclairée par deux grands yeux noirs dont l'air bête est proverbial, fermentent des dévouements sublimes, des ruses que le cœur d'une mère peut seul inventer.

Le danger apparaît-il alors que les petits bécassins sont trop jeunes pour se tirer d'affaire au moyen de leurs ailes; un chien, un renard fait-il irruption, menaçant de croquer sa couvée ? - Soudain la mère saisit un des jeunes entre ses pattes et le serre contre sa poitrine; elle fuit, rasant la terre, attire l'attention de l'envahisseur par des appels de détresse et des battements d'ailes mal assurés qui promettent une proie facile. Lorsque le maraudeur, ayant pris le change, s'est emballé loin du nid, la bécasse file comme un trait, va déposer son précieux fardeau dans quelque recoin solitaire, puis revient, enlève un autre nourrisson, renouvelant, s'il le faut, le même stratagème, jusqu'à ce qu'elle ait sauvé le dernier Benjamin de sa chère famille.

Si l'ennemi, poursuivant ses entreprises, évente cette nouvelle retraite, la bécasse reprend les aventures périlleuses d'un second sauvetage jusqu'à épuisement de ses forces, et meurt, s'il le faut, dans un suprême effort.

Les mêmes moyens sont mis en action, lorsque, par suite des intempéries, le nid n'offre plus un abri protecteur. La bécasse se hâte de préparer un nouveau réduit pour y transporter la nichée.

Quel dommage qu'un oiseau si vertueux possède une chair si prisée. Désormais, il sera difficile de savourer une aile de bécasse sans éprouver une commotion d'attendrissement.

On dit, toutefois, que le père bécasse, qui n'entend rien à l'abnégation et aux nobles sentiments, se sauve à tire d'aile dès la première alerte, laissant dans l'embarras la mère et les enfants. C'est à lui, disent les gens du Nord, qu'il convient de reporter l'invention de la fameuse devise: « chacun pour soi », que nos meuse devise: « chace... grands politiques lui ont volée. (Le Figaro, de 4884.)

La mesure du temps

à l'origine.

Les hommes réunis en société ne tardèrent pas à sentir le besoin de la division du temps, et bientôt ils durent chercher les moyens de l'effectuer. Les retours périodiques des jours et des nuits furent le premier moyen de division qu'ils employèrent, et quand ils s'aperçurent que ces durées étaient très inégales, suivant les saisons, ils imaginèrent de prendre, pour avoir des durées sensiblement égales, le temps qui s'écoule d'un midi au midi du jour suivant; ce fut là le jour astronomique.

Cet espace de temps était un peu long; on le subdivisa en 24 parties égales appelées heures. On croit que les Egyptiens eurent les premiers cette idée. Ce sont eux du reste qui, les premiers, ont eu une astronomie régulière.

Les Grecs et les Romains divisèrent le jour naturel en 4 parties qu'ils nommèrent veilles, division très inexacte, puisque la longueur de leur jour variait suivant les saisons, et par conséquent la longueur de leur veille.

On fut obligé de recourir à la marche du soleil pour obtenir une subdivision du jour passablement exacte, et on imagina les cadrans solaires. Cha-cun sait que ces cadrans étaient des surfaces planes ou autres, sur lesquelles se projetait l'ombre d'une broche appelée style. Cette ombre, en tom-bant sur telle ou telle ligne tracée sur la surface, indiquait dans quelle division du jour on se trouvait. — L'invention du cadran solaire est attribuée aux Grecs

Cette manière de mesurer le temps au moven de cet appareil ne pouvait satisfaire entièrement, puisque pendant la nuit ou pendant les jours nébuleux il devenait inutile.

Pour remédier à cet inconvénient, on imagina la

clepsydre, machine composée de deux vases qui communiquaient par un tube très étroit. L'un de ces vases contenait de l'eau ou du sable que l'on faisait couler dans l'autre vase; puis on retournait l'appareil à chaque division du temps que l'écoulement total indiquait.

Quand on eut reconnu l'inexactitude et le peu de commodité de la clepsydre, on la perfectionna; on mit une plus grande quantité d'eau dans le vase inférieur, sur la surface de laquelle fut placé un flotteur de liège. Celui-ci mis en communication avec un rouage qu'il faisait marcher par son exhaussement graduel, procurait l'indication du temps

La plus ancienne clepsydre dont il soit parlé dans l'histoire, est attribuée au philosophe Platon, qui naquit à Athènes l'an 429 avant Jésus-Christ.

Ctésibius, célèbre mathématicien d'Alexandrie, fit exécuter, l'an 120 avant Jésus-Christ, une horloge hydraulique qui passa pour une merveille.

Pendant les dix premiers siècles de l'ère chrétienne, on ne fit usage que de cadrahs solaires, ou de clepsydres perfectionnées appelées hortoges à eau. Il est facile de comprendre combien peu d'e-

xactitude on pouvait obtenir au moven de ces dernières machines, qui, pour la plupart, étaient fort compliquées; l'eau qui en était le principe moteur, ne leur donnait pas une grande régularité, étant sujette à l'influence de l'atmosphère et ne présentant pas d'uniformité dans son écoulement.

On fut donc obligé de recourir à un autre principe de *force* et l'on imagina d'employer un poids qui, par son mouvement de descente, communiquât celui-ci au rouage auquel il était suspendu.

Les uns attribuent cette invention à Sylvestre II, élu pape en 999, d'autres à Pacificus, de Vérone, né en 776 et mort en 844; on lui doit aussi celle de l'échappement, mécanisme destiné, au moyen d'un balancier, à retarder la trop grande vitesse que le poids, en descendant, aurait donné aux roues. Le balancier était horizontal et a reçu le nom d'echappement à roue de rencontre.

Jusqu'au XIVe siècle, on ne vit pas de grands progrès dans la construction des horloges, qui com-mencèrent seulement à se répandre en Angleterre, en Italie et en Allemagne. On trouva le moyen de leur faire indiquer, outre l'heure, les jours, les mois et les fêtes.

De Vik, en Allemagne, construisit la première horloge à sonnerie.

Depuis cette époque jusqu'au XVIe siècle, on vit plusieurs religieux, qui avaient des connaissances en mécanique, donner leurs soins à la construction d'horloges qui devaient servir pour l'usage de leur convent.

Quand on eut des horloges à poids, qui ne pouvaient se déplacer, on chercha le moyen d'en construire de portatives. On y réussit en plaçant le balancier dans une autre position que l'horizontale, et en remplaçant le poids par un ressort fait d'une lame d'acier flexible qu'on roula dans un cylindre creux, ressort qui, en se déroulant, produisait une force motrice capable de mettre en mouvement les rouages de l'horloge.

Ces modifications eurent lieu environ deux siècles après que les horloges à poids eurent été répandues, c'est-à-dire vers le XVIº siècle. Ces horloges ainsi modifiées reçurent le nom de montres,

Le célèbre Galilée, né en Toscane, l'an 1564, rendit le plus grand service à l'art de mesurer le temps, par la découverte qu'il fit des lois du mouvement du pendule.

On sait qu'on nomme pendule un fil ou une tige quelconque suspendue par un bout dans une position verticale. A l'autre bout est attaché un corps pesant, de fer ou de plomb.

Cet habile géomètre, considérant un jour les oscillations d'un lustre suspendu à une voûte d'église, remarqua que toutes étaient égales en durée, quoiqu'elles diminuassent d'étendue. Il découvrit encore que les oscillations étaient d'autant plus lentes que le pendule était long. Cette découverte lui fournit un moyen très sûr pour compter les instants dans les expériences qu'il fit sur la chute des corps; mais il n'eut pas l'idée de l'appliquer aux horloges.

C'est à Huyghens, né à la Haye, en 1629, qu'on doit la première horloge à pendule. Avec cette mo-dification, les horloges de maison portèrent depuis lors le nom d'horloges à pendule ou simplement celui de Pendules.

Cette invention procura aux horloges une régula-rité bien plus grande que l'ancien balancier.

Parmi les artistes qui, par leur génie et leur habileté, ont contribué à amener l'horloge au point où elle en est de nos jours, il faut citer deux Anglais, Clement, qui inventa l'échappement à ancre, et Graham, qui le perfectionna; deux Français, Le